



Mémoire d'Entente sur la Conservation des Oiseaux de Proie Migrateurs d'Afrique et d'Eurasie (MME Rapaces)

Distribution: Générale

CMS/Raptors/MoS1/
Doc.11.1

30 novembre 2012

Original: Anglais

1^{ÈRE} RÉUNION DES SIGNATAIRES
Abou Dhabi, EAU, 9-11 décembre 2012

GRUPE DE TRAVAIL SUR LE FAUCON SACRE

*Rapport soumis à la 1^{ère} Réunion des Signataires du MME Rapaces,
préparé par l'Unité de coordination intérimaire du MME Rapaces*

Contexte

1. Le Faucon sacré¹ (*Falco cherrug*) a été inscrit à l'Annexe 1 de la Convention sur la conservation des espèces migratrices appartenant à la faune sauvage (CMS) à la 10^{ème} Conférence des Parties (COP10) tenue à Bergen (Norvège) en novembre 2011. En outre, l'espèce a été récemment classée par l'UICN au nombre des espèces « en danger » du fait qu'une analyse de la tendance de la population a indiqué que l'espèce pourrait subir un déclin très rapide.
2. Lors de l'inscription de l'espèce à l'Annexe de la CMS, la nécessité d'établir un groupe spécial pour le faucon sacré a été reconnue et le groupe a été formellement établi par la CMS. La Résolution 10.28², adoptée à la COP10, précise que les Parties ont décidé de garantir les ressources financières et autres pour le fonctionnement de l'Équipe spéciale et pour la mise en œuvre de l'Action concertée en coopération avec les Signataires du MME Rapaces, les États de l'aire de répartition et d'autres parties intéressées. Le Groupe de travail entend réunir les États de l'aire de répartition du faucon sacré, les partenaires coopérants et les autres parties intéressées, afin d'élaborer un Plan d'action mondial qui comportera notamment un système de gestion et de surveillance de l'espèce.
3. L'établissement du groupe de travail sur le Faucon sacré offre une occasion unique de promouvoir la conservation efficace de cette espèce dans l'ensemble de son aire de répartition. On s'attend à ce que cette réunion marque une étape importante vers la création d'une intervention coordonnée à l'échelle internationale visant à améliorer la situation du faucon sacré, comprenant l'élaboration de mécanismes rigoureux pour assurer une utilisation contrôlée et durable de cette espèce à des fins de fauconnerie, dans un cadre de gestion adaptative.
4. Il importe que les travaux sur le faucon sacré s'inscrivent dans des initiatives plus vastes sur la conservation et la gestion des oiseaux de proie, en particulier dans le cadre d'actions lancées au titre du MME rapaces.
5. Selon les recommandations de la COP10 de la CMS, le Groupe de travail devrait « faire rapport à la 1^{ère} Réunion des Signataires du MME Rapaces du PNUE/CMS, qui devrait se tenir au dernier trimestre de 2012 ». Les progrès accomplis par le Groupe de travail à ce jour sont décrits ci-après.

¹ <http://www.birdlife.org/datazone/speciesfactsheet.php?id=3619>

² http://www.cms.int/bodies/COP/cop10/resolutions_adopted/10_28_saker_e.pdf

Première Réunion du Groupe de travail sur le faucon sacre

6. La 1^{ère} Réunion du Groupe de travail sur le faucon sacre s'est tenue à Abou Dhabi aux Émirats arabes unis (EAU) le 29 mars 2012. Elle a été accueillie par l'Unité de coordination intérimaire du MdE Rapaces qui bénéficie d'un soutien généreux de l'Agence pour l'environnement - Abou Dhabi, au nom des Gouvernements des EAU. Vingt-sept participants de 14 pays, y compris des fonctionnaires gouvernementaux et des représentants d'organisations internationales et non gouvernementales ont participé à la réunion.

7. Les objectifs consistaient à réunir les principales parties prenantes afin de revoir et d'approuver le mandat du Groupe de travail pour 2012-2014, notamment d'adopter un protocole de Plan d'action international par espèce. L'objectif principal du Plan de travail 2012-2014 est l'objectif 9 « *Élaborer un Plan d'action mondial pour le faucon sacre* » qui sera dirigé par l'Unité de coordination intérimaire du MdE Rapaces.

8. Avant la Réunion, l'Unité de coordination intérimaire avait préparé et diffusé des documents de travail, y compris les grandes lignes de l'ordre du jour, les objectifs, les principes directeurs, le mandat, les formulaires de présentation des participants et le projet de Plan de travail du Groupe de travail pour 2012-2014.

9. Durant la réunion, les participants ont été appelés à assumer la responsabilité de diriger une série de tâches essentielles visant à mieux comprendre les menaces qui pèsent sur l'espèce et à déterminer la meilleure façon d'y faire face. M. Colin Galbraith (Conseiller scientifique de la CMS) a été élu Président et M. Umeed Khalid (Ministre pakistanais de la gestion des catastrophes nationales) Vice-Président.

Les participants ont formulé et adopté 46 activités à entreprendre dans les domaines suivants:

- **Mandat et composition du Groupe de travail** (Activités 1-5),
- **Inscription sur les listes de l'UICN** (Activités 6-8),
- **Plan d'action international par espèce** (Activités 9-10)
- **Plan de travail du Groupe de travail sur le faucon sacre pour 2012-2014**
 - Objectif 1: « Gestion quotidienne, administration et soutien du Groupe de travail » (en cours)
 - Objectif 2: « Établir officiellement un Groupe de travail sur le faucon sacre et approuver son Plan de travail pour 2012-2014 » (achevée)
 - Objectif 3: « Planification financière et mobilisation de fonds » (Activités 11-16)
 - Objectif 4: « Examen des politiques et des législations internationales pertinentes » (Activités 17-19)
 - Objectif 5: « Effectuer une analyse des parties prenantes et constituer un réseau de parties prenantes » (Activités 20-22)
 - Objectif 6: « Effectuer une analyse des lacunes dans les connaissances » (Activités 23-25)
 - Objectif 7: « Examiner la question de l'utilisation durable » (Activités 26-30)
 - Objectif 8: « Planifier et exécuter le travail de terrain » (Activités 31-33)
 - Objectif 9: « Élaborer un Plan d'action mondial pour le faucon sacre » (Activité 34)
 - Objectif 10: « Défendre, éduquer et sensibiliser » (Activités 35-36)
 - Objectif 12: « Plan de travail futur du Groupe de travail sur le faucon sacre » (Activité 37)
- **Mobilisation de fonds** (Activités 38-43)
- **Calendrier et résumé** (Activités 44-46)

10. La mise en place de groupes spécialisés est en cours; ils devront répondre aux questions clés présentées dans le plan de travail prospectif décrit plus haut. Ces groupes travailleront principalement par voie électronique et par téléconférence.

11. L'accord clé conclu à la 1^{ère} Réunion est une « feuille de route » précise pour l'élaboration d'un Plan d'action mondial pour la conservation et la gestion de l'espèce. Il s'agira surtout de travaux liés à l'utilisation durable, qui déboucheront rapidement sur la mise en place d'un système qui devra être approuvé par toutes les parties concernées.

12. En clôturant la Réunion, le Président a résumé les résultats. La Réunion avait créé le groupe de travail, revu le mandat conformément à la Résolution 10.28 de la CMS, examiné les questions clés, mené à bien un premier examen du Plan de travail proposé, établi un calendrier pour les travaux, et reçu une offre potentielle de contribution financière de l'Autorité pour la faune sauvage de l'Arabie saoudite.

13. Le rapport de la Réunion³, ainsi que le Plan de travail révisé pour 2012-2014⁴, le Plan financier et le calendrier détaillé ont été affichés en ligne sur le site web du MdE Rapaces en juillet 2012 (Inf.11.1).

Activités de mobilisation de fonds

14. Durant la 1^{ère} Réunion, les participants sont convenus que de nombreuses activités nécessitaient un financement afin que le Groupe de travail puisse être efficace. Les activités principales du Groupe ont dû d'abord être financées pour une bonne exécution globale. Cela a nécessité un financement complémentaire pour l'Atelier des parties prenantes pour la planification des actions et une aide financière importante serait aussi requise du moyen au long terme pour assurer une mise en œuvre efficace du Plan d'action mondial.

15. Outre une contribution initiale de 10 000 € versée par les Parties à la CMS à la COP10, et de 28 000 US\$ versée par l'Unité de coordination intérimaire du MdE Rapaces pour préparer et accueillir la 1^{ère} Réunion du Groupe de travail, aucune ressource financière n'avait été identifiée pour la mise en œuvre du Plan de travail pour 2012-2014.

16. Afin d'assurer la mise en œuvre du Plan de travail du Groupe de travail, l'Unité de coordination intérimaire a préparé cinq propositions de financement international entre mai et octobre 2012, centrées sur l'Objectif 9, « *Élaborer un Plan d'action mondial pour le faucon sacré* ». Les propositions ont été soumises aux entités suivantes: Autorité saoudienne pour la protection de la faune sauvage, Royaume d'Arabie saoudite; la Fondation Ford (Moyen-Orient); Defra, Royaume-Uni; le Secrétariat de la CITES et la Commission européenne.

17. Ces initiatives ont eu des résultats positifs. L'Autorité saoudienne pour la faune sauvage a accepté généreusement de fournir 60 000 US\$ pour financer la recherche nécessaire afin de combler les lacunes dans les connaissances avant l'Atelier prévu pour les parties prenantes. La Commission européenne a octroyé 100 000 US\$ pour financer l'Atelier et préparer le Plan d'action mondial pour le faucon sacré. En outre, l'Unité de coordination intérimaire tente de parvenir à un accord avec le Secrétariat de la CITES pour dégager 20 000 dollars US en faveur d'activités ayant un rapport direct avec le commerce et l'utilisation durable du faucon sacré.

Plan de travail prospectif

18. Grâce au financement initial obtenu, la mise en œuvre du Plan de travail 2012-2014 se poursuivra avec la préparation du Plan d'action mondial pour le faucon sacré (SakerGAP) début 2013. Le Plan de travail comprend des mesures pour recueillir des informations par thème (Objectifs 4-8) et sera entrepris par le biais de consultations entre parties prenantes en ligne et face à face. Il est prévu que ce processus suivra le protocole de Plan d'action international par espèce mis au point par l'Accord sur la conservation des oiseaux d'eau migrateurs d'Afrique-Eurasie (AEWA), conjointement avec BirdLife International. Il s'agit d'une procédure éprouvée connue des spécialistes qui sera étendue à d'autres parties prenantes s'occupant du faucon sacré, y compris la fauconnerie et des intérêts commerciaux. L'activité de base sera l'organisation de l'Atelier des parties prenantes qui devrait avoir lieu à la mi-2013. Devraient y participer au moins 80 représentants provenant de divers groupes de parties prenantes.

Action requise

Conformément à la Résolution 10.28 de la CMS, les Signataires et les États de l'aire de répartition du faucon sacré sont invités à:

³ http://www.cms.int/species/raptors/pdf/saker_tf_report_072012.pdf

⁴ http://www.cms.int/species/raptors/pdf/saker_tf_work_prog_072012.pdf

- a) Prendre note de l'établissement du Groupe de travail sur le faucon sacre et des progrès accomplis à ce jour, notamment l'intention d'élaborer un Plan d'action mondial, comprenant des orientations sur la conservation et l'utilisation durable de l'espèce.
- b) Envisager un soutien financier et en nature pour assurer la mise en œuvre du Plan de travail du Groupe de travail pour 2012-2014;
- c) Envisager d'apporter un appui aux activités du Groupe de travail, y compris, le cas échéant, contribuer à l'Atelier des parties prenantes prévu pour la mi-2013;
- d) Noter qu'une réunion ouverte aura lieu en marge de la 1^{ère} Réunion des Signataires du MdE Rapaces, exposant les activités du Groupe de travail sur le faucon sacre.